

## L'engagement des chercheurs (2)

*Researchers' Engagement (2)*

Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7465>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7465

ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2003

Pagination : 99-108

ISSN : 1633-5961

### Référence électronique

Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter, « L'engagement des chercheurs (2) », *Questions de communication* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 01 juillet 2003, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7465> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7465

---

BÉATRICE FLEURY-VILATTE

Groupe de recherche en information, communication et propagandes

Université Nancy 2

Beatrice.Fleury-Vilatte@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médias

Université de Metz

walter@zeus.univ-metz.fr

## L'ENGAGEMENT DES CHERCHEURS (2)

**Résumé.** — Dans cette deuxième série d'« Échanges » sur l'engagement des chercheurs, des historiens et des politistes poursuivent la réflexion, étendue au domaine américain. Critiquant, à maints égards, la position de la sociologue Nathalie Heinich, ils concentrent leurs propos sur la dimension politique et sociétale. Leur approche met en évidence moins une cause défendue que la place importante accordée aux diverses modalités de diffusion et d'usage de la connaissance produite. Cette façon de faire pose le problème du passage entre des mondes et celui de la préservation de l'autonomie du champ scientifique.

**Mots clés.** — Engagement, recherche, sphère publique, sciences sociales, politique, politistes américains, histoire, pratiques mémorielles, neutralité engagée, neutralité désengagée.

Comme prévu dans la dernière livraison de *Questions de communication*, les échanges sur l'engagement des chercheurs se sont poursuivis à partir de la contribution de la sociologue Nathalie Heinich au sujet de la « neutralité engagée » (2002), et de celles qui la prolongeaient dans le domaine de l'histoire (Thanassekos, 2002 ; Wiewiorka, 2002). Rien d'étonnant à ce que, dans le présent numéro, l'engagement à l'égard du passé occupe, à nouveau, une part importante : nous avons dialogué avec Serge Barcellini, historien et directeur de l'Office national des anciens combattants, et avec Marc Ferro. En outre, la perspective s'est doublement élargie. Ce sont les sciences politiques qui sont interrogées grâce aux propos d'Érik Neveu et Vanessa Ruget. C'est également la contribution de celle-ci, portant sur les politistes américains, qui amène à dépasser le cadre franco-français du débat.

Quelle que soit leur origine, ces chercheurs manifestent, plus ou moins fortement, leur désaccord avec les propositions de la sociologue. Il est frontal chez Érik Neveu qui les discute point par point. Il en va différemment pour Marc Ferro qui ne se reconnaît pas dans les termes de la discussion, tels qu'ils sont profilés par sa consœur de l'École des hautes études en sciences sociales. Quant à Vanessa Ruget, adoptant une position surplombante, elle se fait l'écho, non de sa posture de chercheuse, mais de celle d'un groupe professionnel ayant, semble-t-il, opté pour un positionnement singulier qui serait celui d'une « neutralité désengagée ». Enfin, détaillant les liens subtils entretenus pas l'engagement politique et l'engagement mémoriel dans la haute fonction publique, Serge Barcellini expose la façon dont ces deux domaines « percolent » (Thanassekos, 2002). Il s'ensuit une focalisation sur deux aspects des problèmes posés par l'engagement des chercheurs, en germe dans le premier dossier : la dimension politique et les implications sociétales.

Sans qu'il y ait véritablement concertation entre les contributeurs, les réflexions sont menées en intégrant plusieurs paramètres communs. Ainsi, Serge Barcellini, Marc Ferro et Érik Neveu situent-ils leur propos en les restituant dans une démarche biographique retraçant des choix de vie et des parcours scientifiques. Du reste, le paramètre générationnel est probablement à prendre en compte dans des positionnements qui font le lien entre une sensibilisation à la recherche et une autre à la politique, qui seraient nées – toutes deux – dans des périodes spécifiques (guerre d'Algérie, mai 1968). En outre, ces chercheurs ont évolué, ou évoluent, dans une mouvance politique de gauche dont ils ne font pas mystère. Plus jeune, sans que pour autant ce facteur soit décisif, Vanessa Ruget adopte une démarche quelque peu différente. Elle ne témoigne pas de sa pratique, mais de celle de ses collègues américains dont elle est l'observatrice privilégiée. Ce qui suppose une proximité et, surtout, une mise à distance. Sur un autre versant, scientifique cette fois, l'attachement à des écoles de pensée est un élément structurant du positionnement et fonctionne comme un cadre, déterminant pour l'activité de recherche, tout comme pour l'engagement du chercheur-citoyen. Par exemple, Érik Neveu se réfère aux théories bourdieusiennes, Marc Ferro à l'École des Annales. Dans ces conditions, comment se noue, ou se dénoue, un tel écheveau lorsque les chercheurs explicitent leur façon de se situer face à la délicate question de l'engagement politique ?

## De l'engagement politique

Si Nathalie Heinich met en cause certaines formes d'engagement, Érik Neveu les réhabilite sur le plan politique en plaidant pour un devoir d'intervention, Marc Ferro s'en méfie, et Vanessa Ruget les prend comme objet d'étude. Pour chacun, c'est le rapport au monde qui est en jeu. Pour le politiste et, dans une moindre mesure, l'historien, la connaissance peut aider à changer ce monde. En revanche, pour la sociologue, elle aide surtout à le comprendre et à favoriser l'intercompréhension, le chercheur jouant un rôle de médiateur entre acteurs.

### Une politique scientifique de l'engagement

Érik Neveu présente sa biographie en préambule d'une contribution qui articule posture et trajectoire pour élucider le rapport entre la recherche et l'engagement dans la sphère publique. Militant dans des organisations « gauchistes », durant les années soixante-dix, l'auteur se désigne comme un politiste-sociologue qui, « à travers des travaux sur les biens culturels, l'espace public, les mouvements sociaux », a toujours placé en arrière-plan de son activité « une interrogation sur les usages et l'utilité des sciences sociales dans le débat et l'action politique ». Par ces précisions, il n'abstrait pas l'investissement scientifique de l'engagement personnel et confie que ces « bribes » peuvent « esquisser une réponse à la raisonnable question de savoir d'où l'on parle ».

Proche de Pierre Bourdieu, il invoque la place réservée à ce dernier dans la controverse sur l'engagement de l'intellectuel. À cet égard, le sous-titre qui chapeaute sa réflexion est hautement significatif, puisque l'auteur évoque une discussion située à « l'ombre de la statue du commandeur ». En effet, dans le numéro deux de *Questions de communication*, Nathalie Heinich (2002) relevait « le virage à 180° » de Pierre Bourdieu qui, dans les années soixante-dix, soutenait le point de vue de ceux qui défendent l'autonomie de la recherche, et fustigeait, plus tard, ceux qui se défontent « de leurs responsabilités citoyennes ». Érik Neveu conteste cette critique par une double argumentation : épistémologique, dans un premier temps ; biographique et contextuelle, dans un second. D'abord, l'autonomie ne signifie pas une extra-territorialité par rapport à la vie sociale. D'une part, parce que les motivations et investissements personnels sont de puissants stimulants dès lors qu'ils sont soumis au cadrage scientifique. D'autre part, parce que des recherches peuvent éclairer des situations ou guider des choix politiques, même si elles « n'ont aucune légitimité pour les fonder ». Là où Nathalie Heinich voyait une contradiction entre engagement et distanciation scientifique, Érik Neveu envisage de dépasser cette approche, et, pour ce faire, il suggère trois obligations : n'intervenir publiquement que sur des questions maîtrisées, abandonner toute simplification, considérer qu'il est un devoir de faire profiter les concitoyens des acquis de la recherche. Dans la logique d'une argumentation fondée – notamment – sur la biographie, l'auteur retrace le parcours de Pierre Bourdieu pour préciser que

l'engagement de ce dernier précède les prises de position des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Déjà, lors de la guerre d'Algérie, le sociologue était intervenu publiquement. Si ses positions sont progressivement devenues plus visibles, c'est largement en raison de l'évolution de l'image des sciences sociales. « Souvent identifiées à une variante académique du marxisme », ces dernières ont dû faire la preuve de leur rigueur en se retirant du débat politique, après mai 1968. Une fois leur légitimité assurée, les scientifiques ont pu élargir la diffusion des recherches à un public plus large que celui des pairs. Ainsi, la biographie de Pierre Bourdieu rejoint-elle, pour partie, l'histoire des sciences sociales. En montrant cette convergence, Érik Neveu met à mal la critique de Nathalie Heinich, tout en précisant que le sociologue n'aurait pas dérogé aux principes devant guider l'intervention sociale. Cela ne signifie pas absence de problèmes et/ou mise au point de solutions.

Si pour Nathalie Heinich comme pour Érik Neveu, recherche et engagement sont en tension, les solutions qu'ils préconisent et les raisons qu'ils invoquent sont profondément différentes. Pour la première, seule la « neutralité engagée » permet de dépasser l'ambivalence dans laquelle sont plongés les chercheurs. L'engagement n'est pas seulement politique. Il est centré sur l'activité scientifique en tant que telle, et la sociologue dénie toute légitimité aux prises de position. Pour le second, l'engagement est surtout appréhendé dans ses formes politiques. Il peut être nourri par la science et alimenter les échanges dans l'espace public. Au-delà de la mise en évidence de ces deux postures, ce sont des trajectoires qui sont explicitées. Érik Neveu revendique la filiation entre le militantisme et la recherche : un aspect qui n'apparaît pas dans le propos de Nathalie Heinich. L'engagement politique mobilise tout le parcours privé et professionnel du politiste, alors que la « neutralité engagée » fonctionne comme un objectif pour le chercheur. Finalement, comme c'est d'ailleurs le cas pour Marc Ferro, ces conceptions sont tributaires du rôle social dévolue par chacun à la recherche.

Ni neutre, ni engagé...

Pour l'historien, la recherche n'est ni neutre, ni engagée. S'appuyant, lui aussi, sur son expérience, Marc Ferro narre son engagement politique en Algérie pour montrer qu'il a précédé des interrogations scientifiques. « Libéral », il s'est impliqué dans une démarche qui réclamait une égalité des statuts pour les Algériens et une attention aux demandes des organisations nationalistes. Lors de rencontres avec des personnalités, il a pris conscience du hiatus qui pouvait exister entre un discours affiché, tel celui sur l'égalité et la dignité des Algériens, et les propos tenus en privé. Depuis, il tente « non de réunifier des éléments antagonistes ou d'être neutre, mais de percevoir les écarts entre le comportement social, culturel, et ce que l'on est soi-même, de percevoir la part de jeu, la part de l'artificiel ». Si l'engagement a favorisé la volonté d'approcher un type de problèmes, il n'a pas enfermé l'historien dans une grille de lecture des phénomènes observés. Ainsi, précise-t-il « qu'un bon chercheur ne sait pas à l'avance ce qu'il va démontrer, c'est l'analyse de ce qu'il examine qui l'amène à conclure ». Il ne conteste pas l'impact de l'engagement : il le circonscrit aux phases préliminaires d'une étude ou à

celles de la diffusion, pour le faire disparaître lors de l'analyse. Ce n'est pas la définition de l'engagement qui distingue Marc Ferro d'Érik Neveu mais la valeur qui lui est accordée. Légitime pour le politiste, à condition qu'elle soit soumise à des principes scientifiques, la posture engagée fait l'objet d'une argumentation nuancée de la part de l'historien. L'appartenance à l'École des *Annales* n'est pas étrangère à cette option. En effet, Marc Ferro précise la position initiale de l'École sur la question. Il rejoint alors ce que dit Érik Neveu de l'image négative des sciences sociales, dans les années soixante, en France. Dans les deux cas, une perspective scientifique s'est créée « en opposition aux pratiques idéologiques qui impliquaient un engagement particulier ». Étant envisagés dans ce qui les unit, l'idéologie et l'engagement ont été, un temps, mis à l'écart des productions scientifiques. Par exemple, Marc Bloch et Lucien Febvre ont conçu « une forme d'analyse des faits sociaux non entachée d'idéologie ». La conséquence en fut une méfiance à l'égard d'un questionnement politique dans la recherche, et d'une partie de l'histoire événementielle.

Héritier de ce courant, Marc Ferro précise ne pas être animé par des convictions lorsqu'il commence certaines investigations, telles celles concernant Pétain. C'est seulement à la fin de son étude qu'il s'est prononcé sur le degré de culpabilité du Maréchal. Dans cette situation, et par les précautions qu'il prend, il revendique sa neutralité. En revanche, il ne le fait pas lorsqu'il travaille sur l'URSS ou les colonies, même s'il précise ne pas être engagé pour autant. Selon lui, pas plus la neutralité que l'engagement ne sont des postulats immuables : ils sont déterminés par le thème investi et le degré d'implication du chercheur. À première vue, la démonstration de Marc Ferro peut sembler contradictoire. Mais plutôt que de parler de contradiction, ne faudrait-il pas pointer la difficile coprésence d'une exigence historiographique forgée aux *Annales*, et d'engagements nourris par la rencontre avec une histoire en actes ?

#### Une neutralité désengagée

D'une facture différente de celle des textes précédents, la contribution de Vanessa Ruget ne s'appuie aucunement sur des éléments biographiques, mais sur une étude historique de la figure du chercheur aux États-Unis, complétée par une enquête menée auprès de politistes. L'auteur constate le profond décalage entre la situation française et la situation américaine où la question de la neutralité se pose de façon complexe. Plusieurs facteurs ont contribué à « jouer en la défaveur de l'engagement » : une position de l'intellectuel symboliquement moins puissante qu'en France, la prédominance des paradigmes scientistes, la pénurie de postes et de moyens dans les organismes académiques de recherche. Si, à ses débuts, la science politique américaine a plutôt établi sa légitimité sur ce qu'elle apportait à l'État, elle s'est peu à peu désengagée de ce lien, tandis que les décideurs attendent d'elle, aujourd'hui, qu'elle revienne sur le terrain de la recherche utile.

Dans ces conditions, afin de qualifier le positionnement des politistes américains, Vanessa Ruget reprend l'hypothèse selon laquelle « la légitimation d'un champ de recherche est en partie tributaire de son impact dans la

sphère publique » (Fleury-Vilatte, Walter, 2002) et détourne la formule « neutralité engagée » au profit de « neutralité désengagée ». Celle-ci s'incarne dans un fonctionnement, fondé sur une grande professionnalisation et spécialisation universitaires, qui peut s'avérer paralysant en même temps qu'enrichissant parce que nourri par une forte rigueur et par une tradition académique. Toutefois, l'auteur nuance l'idée de neutralité en montrant l'orientation de certains travaux dont des minorités dénoncent actuellement les effets pervers, tels l'exclusion ethnique et sexuelle. Les chercheurs, membres de ces groupes exclus, sont alors conduits à lutter pour une meilleure représentation, tant dans la structuration du monde scientifique que dans les travaux. Dans un pays marqué notamment par le poids de la pluriethnicité, l'engagement de certains se concentre sur cet aspect, allant jusqu'à bouleverser des usages et fondements théoriques à l'aune d'un projet égalitariste. On voit ici combien l'ancrage historique et social marque les dispositifs et les combats scientifiques.

## Demande sociétale et engagement

Bien sûr, il est difficile de séparer ce qui ressortit au politique et au social. En acceptant le côté quelque peu factice de cette distinction, les auteurs ont le souci d'élucider les raisons pour lesquelles ils sont conduits à adopter une position de recul, plus ou moins forte, à l'égard de l'engagement politique dans la sphère publique. De surcroît, tout en manifestant une lucidité face à une demande ou à une pression sociale, ils expliquent quelles sont les conditions auxquelles, néanmoins, ils répondent à des sollicitations.

### Recherche et environnement

C'est parce que la science politique américaine est restée à distance de son environnement social qu'elle est aujourd'hui quelque peu délaissée par les médias ou les financeurs. Dans l'enquête que Vanessa Ruget a menée, est apparue une prise de conscience des politistes sur cet état de fait. Les causes invoquées sont professionnelles et contextuelles. Les premières résultent des contraintes imposées par le fonctionnement universitaire (spécialisation, jargon, gestion des plans de carrière...) qui éloignent les chercheurs des réalités environnementales. Les secondes sont liées à la situation concurrentielle dans laquelle se trouvent des chercheurs, moins performants que d'autres experts (journalistes, analystes, membres de fondations...) pour répondre aux attentes d'un public éduqué.

Du côté des décideurs, est clairement exprimé le projet « de financer les sciences sociales, uniquement si ses praticiens peuvent assurer que les connaissances qu'ils produisent sont de même acabit que celles produites par les sciences médicales, c'est-à-dire qu'elles contribuent à améliorer le bien public ». Par exemple, au moment de la guerre froide, un domaine était très concerné pour ses applications militaires : l'histoire et la culture des nations étrangères (*area studies*). Les transformations géopolitiques ont amené les

décideurs à solliciter des études transversales sur les migrations internationales ou l'armement. Mais les préoccupations et protocoles des universitaires correspondent difficilement à semblables requêtes. En effet, la mobilisation, à des fins d'expertise, de données scientifiques complexes n'est pas aisée, le formatage des deux domaines étant distinct. Pourtant, Vanessa Ruget présente des évolutions pouvant favoriser une meilleure circulation des savoirs, parmi lesquelles figurent le passage d'un secteur à l'autre des élites (académiques, gouvernementales, économiques), ainsi qu'une grande sensibilité des décideurs aux sciences sociales.

L'exemple américain permet ainsi d'identifier les difficultés auxquelles l'engagement des chercheurs est confronté quand il est question d'une situation de commande. Le risque encouru est de voir se profiler « une inféodation de la recherche universitaire ». Ce risque est relevé par Marc Ferro lorsqu'il discute la présence d'historiens au procès Papon. Il craint une instrumentalisation par l'ordre judiciaire, décidant des interventions des uns et des autres selon les plaintes ou mises en cause. Le chercheur peut vivre des situations dans lesquelles il perd la maîtrise de ses travaux. Toute rencontre entre recherche et société peut aboutir à ce résultat, et avec de plus fortes probabilités encore si les données recueillies servent des intérêts particuliers. Outre l'exemple judiciaire, Marc Ferro explique que si le premier objectif de ses investigations n'est pas « de servir, un jour, à un engagement », celles-ci peuvent, néanmoins, être utilisées en ce sens. Cette dimension est présente chez Nathalie Heinich, Érik Neveu et, de façon plus prégnante encore, chez Serge Barcellini dont le parcours est étroitement imbriqué au monde politique.

#### À des fins pratiques

Directeur général de l'Office national des anciens combattants (Onac), Serge Barcellini témoigne d'un engagement qui articule des préoccupations politiques, mémorielles et sociétales. Ayant en charge le traitement de dossiers liés au « souvenir partagé » du monde combattant, il est amené à prendre des positions qu'il qualifie d'idéologiques, bien qu'elles soient inspirées par ses recherches. À ce sujet, il explique que sa « formation d'historien est au fondement de [sa] démarche de vie ». Quand il est arrivé au secrétariat d'État à la Défense, il n'était pas spécialiste des conflits, mais travaillait sur l'histoire contemporaine à partir d'interrogations sur le social, l'économique, le politique.

L'engagement pour les causes mémorielles découle de sa fonction, en même temps qu'il le conduit à l'élaboration d'une réflexion de type scientifique, menée – notamment – en collaboration avec Annette Wieviorka (1995). Ainsi, la neutralité du chercheur ne peut-elle exister pour lui, l'histoire étant – dans certaines circonstances – au service du pouvoir politique. Analysant différents sites ou occasions de commémoration, il explique la part que les décisions politiques prennent dans la gestion d'événements. Tant les formes que les choix commémoratifs (lieu, date, acteurs, scénographie...) relèvent d'un processus de coconstruction faisant intervenir des paramètres individuels ou collectifs, stratégiques ou immanents à la situation. Ceux-ci évoluent dans le temps, au gré d'un contexte et d'attentes changeants.

C'est à l'intérieur de ce cadre que Serge Barcellini situe la spécificité de son intervention : « Quand je suis chargé de monter une cérémonie, je ne le fais pas selon une démarche administrative, je le fais toujours en me positionnant sur une réflexion historique, nourrie par ma formation ». Par conséquent, contrairement à ce qu'exposent les autres auteurs – tous universitaires –, l'action politique ou la prise de position ne suivent pas la production scientifique, elles lui sont concomitantes. Cette singularité conduit le directeur de l'Onac à revenir sur la notion de lieux de mémoire (Nora, 1984) qui, en vingt ans, a remplacé celle de souvenir. Pour lui, il s'agit peut-être moins d'un problème d'ordre épistémologique que d'un changement idéologique. Par le poste qu'il occupe et les dossiers qu'il gère, Serge Barcellini utilise les concepts issus du champ scientifique au vu de facteurs politiques. Il explique que « le souvenir mène à une mémoire identitaire » et que la mémoire « réfère aux droits de l'homme ». Le remplacement d'une notion par une autre traduit aussi une évolution de l'attitude de l'État vis-à-vis du passé. Les politiques du souvenir des années cinquante « amenaient toutes à l'identité nationale » et tournaient autour du concept de « mort pour la France ». Les politiques de la mémoire, telles qu'elles sont envisagées aujourd'hui, accordent une place déterminante aux « victimes de l'État ». Serge Barcellini privilégie l'idée de « souvenir partagé » qui tient compte du présent dans l'utilisation mémorielle du passé. L'usage de telles expressions correspond manifestement à une forme d'engagement, puisque celles-ci jouent un rôle dans la société. La promotion du concept de « souvenir partagé » est stratégique. Le directeur de l'Onac se donne pour mission d'agir sur le présent et le futur, en tenant compte des lacunes imputables aux politiques mémorielles antérieures. Dans ce processus, le chercheur joue un rôle qui n'est pas déterminé par son seul savoir. Depuis une vingtaine d'années, il faut composer avec un processus de médiatisation de la mémoire. L'une des conséquences de celui-ci est que, par sa mise en visibilité, le chercheur contribue à légitimer la création d'équipements mémoriels.

#### Vulgariser

Dans l'entretien, les médias sont envisagés par Serge Barcellini selon la place qu'ils occupent dans un dispositif politique. Pour Érik Neveu et Marc Ferro, ils le sont sous l'angle de la vulgarisation qui constitue une sorte d'engagement. De l'avis de ces deux contributeurs, se faire entendre est essentiel, sachant que les médias peuvent être une chambre d'écho à la parole scientifique. Le politiste défend une approche selon laquelle « une analyse du possible rôle citoyen des chercheurs est inséparable d'une réflexion sur les médias ». Sur le même sujet, l'historien précise qu'« il faut être présent partout quand on le peut » et ne pas craindre de se répéter. Cependant, les deux chercheurs reconnaissent, à des degrés divers, les limites d'une coopération qui peut se révéler décevante, même s'ils ont connu des expériences positives en la matière. Érik Neveu estime que cette dernière repose « soit sur l'acceptation d'une problématique imposée et rarement pertinente, soit sur un échange implicite de légitimité ». Chez Marc Ferro, elle suppose toujours un rapport de force inégal, car « même dans le cas d'une

tribune libre dans *Le Monde* ou dans *Libération*, il faut qu'elle vous soit accordée ». D'ailleurs, ces contributeurs relatent des expériences insatisfaisantes dont les causes sont à trouver du côté de la *doxa* journalistique ou du format dans lequel l'intervention se déroule. La difficulté à laquelle les chercheurs se heurtent est de savoir garder « un certain équilibre entre la production de travaux de recherche qui perpétuent la légitimité dans la profession, et les œuvres qui en rendent l'apport aisé pour les non spécialistes ». De son côté, Érik Neveu interroge la communauté des chercheurs en sciences sociales et l'incapacité de celle-ci à diffuser des connaissances en direction d'un large public comme le fait, par exemple, celle du secteur des sciences et techniques. Au demeurant, il suggère que les filières de formation en journalisme réservent une part plus importante à la vulgarisation et aux sciences sociales. Mais le politiste ne questionne pas seulement le rapport aux médias. Plus fondamentalement, il regrette que la logique de ces derniers ne favorise pas la mobilisation du « capital collectif de connaissance sociologique » les concernant. Ainsi, dépasse-t-il les registres de la critique ou de l'attribution pour évaluer la place que le chercheur – éventuellement doublé d'une position d'expert ou de militant – pourrait occuper dans les médias.

## Conclusion

À la lecture de ces « Échanges », il apparaît que l'engagement des chercheurs constitue un véritable objet de débat, stimulé par le texte de Nathalie Heinich (2002), ici, assez vivement contesté dans certains de ses attendus. Si les raisons des désaccords sont détaillées et permettent une meilleure compréhension des enjeux de l'engagement ou du désengagement, on observe que la notion d'« engagement » est moins questionnée que sa mise en œuvre. À cet égard, on ne peut qu'être frappé par le contraste entre, d'une part, la volonté des chercheurs, s'exprimant dans ce numéro, de restituer la logique de leurs positions en l'inscrivant dans un parcours biographique, ce qui contribue à historiciser le débat, et, d'autre part, le peu de références à des causes précises (e.g. anti-mondialisation, action humanitaire, soutien politique...). De fait, la notion recouvre des types d'actions très diversifiées, en prise avec un débat sur les modalités de diffusion et d'usage des connaissances. Autrement dit, le chercheur est amené à expliquer la manière dont il accompagne (ou non) l'appropriation de son travail. Cela peut aller de l'écriture d'un livre mis sur le marché, dont le lecteur fera ce que bon lui semble, à la vulgarisation dans les médias (avec une maîtrise plus ou moins forte du cadre de cette vulgarisation), en passant par le conseil ou l'expertise (judiciaire ou non), ou bien encore une forme d'intervention dans un collectif construit autour d'un problème social. Il faut bien dire que la plupart de ces pratiques recoupe celles de l'activité scientifique sans que l'engagement en soit le moteur.

En croisant ces contributions avec celles qui nourrissent le dossier du présent numéro de la revue sur les frontières disciplinaires, il est possible de

s'interroger sur l'engagement, envisagé comme passage d'un monde à un autre. Si l'on s'appuie sur une conceptualisation de la frontière en tant que lieu de coupure ou de couture, la réflexion s'enrichit parce qu'elle oblige à nuancer. Certes, des désaccords surgissent entre Nathalie Heinich et les contributeurs des pages suivantes, par exemple sur la sociologie dénonciatrice ou la suspension du jugement de valeur dans une logique weberienne. Cependant, en tenant compte de la notion de frontière, les désaccords sont moins nets qu'au premier abord. En effet, tous ces chercheurs reconnaissent les coupures qui séparent un monde d'un autre (science/non-science, recherche/politique...) et la nécessité de les faire se rejoindre par des processus de mise en contact. Pour autant, aucun des chercheurs ne renonce à l'autonomie du champ scientifique, y compris quand il s'agit d'intellectualiser le champ politique. Ce qui suppose un engagement dans les débats sur la délimitation du territoire de la science. À suivre...

## Références

- Barcellini S., Wieviorka A., 1995, « *Passant, souviens-toi* ». *Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Plon.
- Fleury-Villatte B., Walter J., 2002, « L'engagement des chercheurs », *Questions de communication*, 2, pp. 105-115.
- Heinich N., 2002, « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication*, 2, pp. 117-127.
- Nora P., 1984, dir., *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.
- Thanassekos Y., 2002, « Étude de la mémoire et engagement militant », *Questions de communication*, 2, pp. 129-136.
- Wieviorka A., 2002, « L'historien au risque de l'engagement », *Questions de communication*, 2, pp. 137-143.